

Communauté de communes Creuse Grand Sud, jusqu'où irons-nous ?

Il y a 4 ans, sous la pression de l'État, l'ancienne communauté de communes du Plateau de Gentioux, était « fortement incitée » à s'agrandir (« incitée » pour ne pas dire « obligée » : l'argument invoqué était qu'en restant tel quel avec nos 2400 habitants sur 7 communes, nos dotations annuelles seraient fortement revues à la baisse !). Après de nombreuses rencontres, en Corrèze entre autre, nous avions décidé de nous « marier » avec la communauté de communes d'Aubusson-Felletin. Nous étions plutôt confiants, et maintenant, nous pouvons le dire, complètement naïfs. Certaines et certains d'entre vous avaient émis des doutes sur cette fusion, jugée déséquilibrée, « une ville avec ses satellites », et nous avaient averti du risque d'être absorbé ou relégué... Il y eu ensuite en septembre 2015, la fameuse affaire de l'augmentation incongrue des impôts fonciers sans application du lissage prévu qui laissa des traces douloureuses.

Nous commencions à comprendre que les choses n'allaient pas être aussi simples qu'avant. Ce fut pire.

Jamais je n'aurai pu imaginer la situation dans laquelle nous sommes actuellement.

Jamais je n'aurai pu penser ces faux en écriture publique ou ces réunions fictives de vice président(e)s.

Jamais je n'aurai pu croire que des « personnes en situation de pouvoir » puissent trafiquer les comptes en compartimentant suffisamment pour que rien n'apparaisse, pour mieux cacher et mentir.

Aujourd'hui encore, malgré les faits, certains élus sont encore dans le déni.

Comme quelques autres collègues, j'ai porté plainte au nom de la commune de Fauxla-Montagne et à titre personnel. Le nouveau président de Creuse Grand Sud a également porté plainte au nom de la communauté de communes. L'affaire est en cours pour déterminer les responsabilités des personnes. Des auditions, confrontations ont eu lieu. On n'en sait pas plus.

Le bilan est donc très lourd, Creuse Grand Sud a le triste privilège du palmarès de la communauté de communes la plus endettée de France.

Depuis que le pot aux roses a été découvert, les élus essayent de voir comment sortir du piège.

Un budget a été voté par la communauté de communes en mars 2017. Il n'est pas en équilibre réel car basé sur la vente du Foyer de Gentioux en recette prévisionnelle. Devant cette situation, de par la loi, le préfet a saisi la chambre régionale des comptes, afin qu'elle propose à la collectivité territoriale des mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Bref, des mesures de redressement qui se caractérisent par :

des suppressions de postes au sein de la communauté de communes

des diminutions de budget drastiques sur beaucoup de compétences

la suppression de la plupart des subventions aux diverses associations

des augmentations de tarifs (piscine par exemple)

et enfin une hausse de la fiscalité (sur les habitants et les entreprises) de 2017 à 2022 pour récupérer environ 6,36 millions d'euros... Soit environ 41% de hausse de la fiscalité intercommunale. Dans son rôle, la chambre régionale des comptes a une vision uniquement comptable et non pas dynamique. Elle ne mesure pas les impacts collatéraux qui vont en résulter. Si on supprime le soutien à la petite enfance, on fragilise tout un territoire en terme d'emploi local. On touche dans un premier temps les salariés des structures d'accueil (crèches, haltes-garderies, centres de loisirs...) puis, dans un second temps, les emplois des familles qui n'auront plus de modes de gardes.

Creuse Grand Sud nourrissait bien quelques espoirs : il y avait la fameuse vente des « bijoux de famille » du Foyer d'Aide Médicalisé de Gentioux, et ses 5 millions espérés. Or, et jusqu'à ce jour, il n'y a pas d'acheteur...Une vente d'une telle ampleur ne peut pas être actée en deux mois !

Seuls quelques biens sont vendus ou en cours de l'être (c'est le cas à Faux-la-Montagne des locaux de la Navette/Friperie et du logement contiguë). Le montant attendu est bien faible au regard des dettes. On brade sur le bon coin : gare à vendre à Aubusson...

Ironie du sort ! la grande majorité des actifs susceptibles d'être vendus est située sur le territoire de l'ancien Plateau de Gentioux. C'est presque 40 ans de travail qui va être mis par terre en deux ans !

Le 19 juin 2017, lors de la conférence des maires, un document rassemblant les préconisations de la cours régionale et une proposition alternative du bureau de la communauté de communes, a été soumis aux élus.

Si les premiers points listés par la chambre régionale sont avalisés, la très forte hausse des recettes fiscales n'a pas été retenue par les communes. Pour limiter « la casse », le projet alternatif prévoit une augmentation de 7,96% au lieu de l'augmentation de 41% des 3 taxes sur le foncier bâti, le non bâti et la taxe d'habitation. Pour les entreprises, la CFE passerait de 30,17% à 31,97%, qui est le plafond.

Cette alternative n'est possible que si toutes les communes, à l'unanimité, acceptent que l'intégralité du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources communales

et intercommunales) soit reversé à la communauté de communes pour financer les compétences qu'elle met en œuvre (Pour Faux-la-Montagne cela représente 10 187 € par an). Lors de la séance du 19 juin, deux maires, de deux communes, ont prévenu qu'ils refuseraient de reverser ces dotations des noms d'oiseaux ont fusé. Mais le reversement du FPIC ne suffit pas. Il est également nécessaire de diminuer les attributions de compensation (A.C) reversées aux communes. Notre conseil a également accepté lors du vote du budget que nos AC soient diminuées de près de 17 % (de 47 000 € elles sont passées à 39 125,75 €).

Or, Aubusson, qui avait dit « oui » sur le principe le 19 juin, n'a toujours pas pris de décision à propos des attributions de compensation lors de son dernier conseil municipal... Pire, elle a vu tout dernièrement son budget retoqué par le préfet, car jugé insincère! Insincérité veut dire qu'à nouveau cela bidouille et surtout que les comptes vont mal : on peut donc imaginer que le FPIC et les attributions de compensation ne seront pas au rendez-vous.

Sur l'ancienne communauté de communes, toutes les communes, dont Faux, avaient unanimement fait le choix depuis longtemps de reverser le FPIC à la communauté de communes. C'était un moyen pratique et concret de financer les services communautaires.

Et ce n'est pas fini : la communauté de communes souhaite se débarrasser de la station service essence de Faux, investissement communautaire relevant de la compétence « économie et aménagement du territoire » (voir article détaillé dans le bulletin).

Ce qui m'interroge aujourd'hui, c'est le délitement de ce « mariage qui ne fonctionne pas et ne fonctionnera pas. Les réunions de communauté de communes deviennent de plus en plus tendues. Et j'ai le sentiment d'une profonde injustice, cette impression d'avoir été abusée, de payer à taux fort des responsabilités non assumées par d'autres :

des comptes maquillés et trafiqués : le (les ?) responsables paieront-ils ?

Une légèreté de l'Etat : Qui n'a pas fait correctement son travail d'alerte et de suivi ? Pourquoi ? Par incompétence ? Par manque de moyens humains ? L'État, directement ou indirectement, devrait prendre acte de cette situation et mettre au pot.

une chambre régionale qui veut effacer une dette en 6 ans... La Creuse serait la Grèce de la France ? Pourquoi ne pas demander un étalement sur 20 ou 30 ans ? Les emprunts de la piscine courent bien sur 50 ans !

Comment après tout cela, ne pas comprendre la défiance des citoyens vis à vis de l'outil intercommunal qui peut pourtant être un formidable levier et permet en mutualisant les énergies et les finances, de mener une politique et des projets au plus prés des besoins des habitants ?

Car in fine, c'est tout le sud du département qu'on sacrifie. En plus de geler toute action, de ne plus pouvoir investir, c'est régresser, reculer et creuser l'écart. Ce n'est pas 6 ans d'immobilité, ce sera 20 ans de retard!

Alors, n'est-il pas temps de divorcer ? Pour retrouver une gestion à échelle humaine, un territoire cohérent.Tout reste à reconstruire.

Catherine MOULIN



Célestine BAYLE le 3 janvier 2017 chez Jean Baptiste BAYLE et Hélène GIBERT, aux quartier des HLMS / née à Sarlat la Canéda.

Célia DEMARGNE le 20 avril 2017 chez Cyril DEMARGNE et Sandra BARBAS, dans le bourg, née à Limoges.

Amé FUSSI le 3/05/2017

chez Gaétan FUSSI et Amandine RANGER, à Mercier Ferrier, né à Faux-la-Montagne

CES & INHUMATIONS

- Monique LERIDEAUX décédée le 21 janvier 2017
- Michel DUQUENNE décédé le 25 mars 2017
- Marcelle GROUET, née CELAUDON, décédée le 26 avril 2017
- Yvette VARS, décédée le 21 juin 2017

MARIAGES

Hélène LEFEVRE et Ahmed ADAM ELZAKI GAD **ELKARIM**

de Mercier Ferrier, le 18 mars 2017



NOUVEAUX

Bienvenue à

Mathilde HOUZE, Vincent LELAURE et Marilou, casa sol, dans le bourg. Ludovic HEBRARD et Jean-Marc SPAGNOLI dans le bourg, ancienne maison Boissavi.

Stéphanie GOGA et Stéphane MARCHAND, route de Tarnac.

Si vous pensez à d'autres nouveaux arrivant es non cité es, ou si vous n'avez pas été cité, contactez la mairie. Merci.



Enfouissement du réseau basse tension et éclairage public dans le bourg.

Vous avez peut-être vu fleurir le long de la route départementale dans le bourg, des marquages au sol espacés de plusieurs mètres, à la bombe rose fuchia. Certaines inscriptions indiquent la pose d'un candélabre ou d'une lampe en façade. Le SDEC (Syndicat des Énergies de la Creuse) est en train de réaliser l'implantation des luminaires à led qui remplaceront les poteaux d'éclairage actuels. Un chantier d'envergure est prévu à l'automne prochain qui permettra d'enfouir la basse tension et de supprimer les poteaux béton et les fils électriques disgracieux du bourg. Cela implique également de refaire l'alimentation électrique de chaque maison avec la pose en façade de coffrets de raccordements électriques.

Pour cela nous avons besoin des autorisations des différents propriétaires du bourg (rue principale, rue de derrière et route de Plazanet) depuis la limite des différents panneaux d'entrées du bourg.

Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le lundi 10 juillet à 17h30 à la salle des fêtes.

Venez nombreux.

Parallèlement à ce chantier, le conseil souhaite renouveler les conduites d'eau potable vieillissantes, en tranchées communes avec l'éléctricité. Un bureau d'études va plancher sur ce sujet...

RÉUNION PUBLIQUE LE LUNDI 10 JUILLET À 17H30 À LA SALLE DES FÊTES.



Mathilde, Vincent et Marilou sont arrivés cette année dans notre village. Faisons connaissance....

Comment-êtes vous arrivés à Faux ?

On habitait à Marseille, on y a vécu 7 ans, on avait envie de changer d'environnement, de quitter la ville, on s'est bien plu dans la vie trépidante de Marseille mais avec l'arrivée d'un enfant c'était plus compliqué, on avait envie de se reconnecter à la nature, pas seulement par une plus grande proximité aux arbres, fleurs, animaux..., mais avant tout en retrouvant le rythme des saisons, la pluie, la neige. Surtout Vincent, qui avait besoin de retrouver du vert, de voir la nature renaître au printemps.

Il est de la campagne Vincent?

Oui, et c'est quelque chose qui lui manquait particulièrement. Moi beaucoup moins mais je l'apprécie, surtout le vert , je me rends compte que je l'apprécie, maintenant que je suis ici, sans pourtant en avoir souffert à Marseille.

Et pourquoi avoir choisi Faux?

Faux parce qu'il y a une dizaine d'années on a vécu en Limousin. J'avais une mission régionale, je bossais dans une structure de soutien aux assos et ça m'avait amenée à rencontrer des assos du plateau comme la Navette, De Fil en Réseaux, et donc du coup quand on a pensé quitter Marseille, on a pensé à ici. Ce que j'y avais découvert nous semblait répondre à nos aspirations, avec la vie associative entre autres. Et puis Vincent a eu cette opportunité de poste, au PNR, qui a grandement facilité notre départ. Ça s'est fait trés vite, on a pris notre décision, et on est arrivé ici en trois mois.

Vous seriez venus par ici même sans le poste de Vincent ?

Je pense que oui, on était en train d'y réfléchir. Mais du coup on pensait à un projet professionnel différent, à d'autres formes d'activités mais on aurait pris plus de temps. Celui de maturer le projet . Là on s'est dit : « Il y a ce poste ! On y va ! Et on verra ensuite ! ».

Et à votre arrivée ? Tu t'es sentie accueillie ? La vie à Faux correspond à ce que tu as imaginé ? Même si tu la connaissais un peu ...

Oui, on s'est sentis accueillis, oui complètement ! Moi je suis arrivée avec un projet qui est aujourd'hui en suspens avec ma grossesse, je suis allée voir Télémillevaches et TAF et j'ai été vraiment accueillie.

Et Marilou?

Pour elle ça a été un grand changement ! Ce qui a compté aussi dans notre accueil c'est le fait qu'on ait pu avoir une place en crèche, à Tom Pousse. Ça lui a plu, elle se sent très très bien dans cette crèche qui est vraiment super. Au bout du deuxième jour de la semaine d'adaptation, elle m'a dit : « Toi tu pars, moi je reste. » La crèche c'était pas juste un besoin pour moi d'avoir du temps, c'était aussi un besoin pour elle.

Vous avez eu de la chance d'avoir une place!

Oh oui, mais sans ça, ça aurait été vraiment beaucoup plus compliqué.

Tu fais quoi aujourd'hui?

Je suis à quelques jours d'accoucher, j'ai tout mis en suspens, je reprendrai mon projet à l'automne, parce que le dynamisme en arrivant te donne envie de faire plein de choses, et je ne me suis pas trop écoutée au début de la grossesse, j'ai dû m'arrêter...

Et alors apres plus de 6 mois passés ici, vous envisagez de rester?

Oui on avait envie de s'inscrire dans la durée aprés avoir déménagé plusieurs fois. La difficulté c'est plus les choses relatives au collège, au lycée mais ça nous laisse quelques années.

Et le logement?

On a trouvé facilement, on avait le choix entre une très grande maison et un petit appartement, et on a choisi le confort du petit appartement de peur d'avoir froid cet hiver, et pour mettre notre énergie dans autre chose que dans notre emménagement. Mais aujourd'hui, avec l'arrivée du quatrième, ça risque d'être un peu compliqué... On aimerait rester sur Faux, on veille, on espère trouver quelque chose de plus grand.

Tu vas accoucher à Limoges?

Non, je vais accoucher à la maison, avec une sage femme.

Ah ce sera le deuxième bébé né à Faux cette année alors!



La commune a besoin de vous!

Suite à la démission de trois conseillers municipaux, deux réunions d'information ont eu lieu. Elles ont permis de faire le point sur la situation, de faire un état des lieux des besoins et de formuler des propositions.

Une augmentation des demandes et des besoins

La complexification croissante des dossiers, la réduction des moyens financiers et donc humains, les difficultés que traverse l'inter-communalité sont autant d'éléments qui viennent compliquer une situation rendu déjà difficile par le départ de ces trois conseillers. Par ailleurs le développement humain de la commune qui a maintenant dépassé les 400 habitants, génère, de facto, de nouvelles demandes et de nouveaux besoins. Actuellementleconseilnepeutplustraiterdemanière satisfaisante de nombre ux dossiers :

- Fonction employeur (Binhata / tourisme secrétariat ménage école services techniques)
- Suivi budgétaire et de la trésorerie, analyse de gestion, renégociation des services et des emprunts, étude de la fiscalité
- Animation / organisation des tâches au sein du conseil, organisation de commissions thématiques ouvertes aux habitants
- Représentation de la commune (SDIC, SDEC...)
- Circulation de l'information, gestion des outils de communication, organisation de la relation entre le bourg et les villages
- Portage des gros projets d'investissements et gestion des petits chantiers d'entretien et d'aménagement hors marché publics avec des entrepreneurs locaux, encadrement des services techniques et notamment sur l'eau potable, gestion forestière, gestion des chemins, des routes
- Gestion des petites demandes du quotidien, mise au point de nouveaux services aux habitants au sein de la Binhata, (point presse/ relais colis..etc)

Cette accumulation amenant les conseillers-ères et les salarié(e)s de l'équipe municipale à travailler dans l'urgence et sous-tension, au risque de l'implosion du conseil actuel.

Nouvelles conseillères et nouveaux conseillers

Pour pallier cette situation et ramener la tâche à des dimensions plus compatibles avec la vie de famille et professionnelle de l'équipe actuelle, l'élection de trois nouveaux conseillers ou nouvelles conseillères est indispensable. Les nouveaux élu(e)s permettront, en fonction de leurs compétences et de leurs envies, de mieux répartir la charge de travail.

Calendrier et déroulement

L'élection est programmée le 24 septembre pour le 1er tour et le 1er octobre 2017 pour le 2ème tour.



Les déclarations de candidatures devraient donc être déposées les mercredi 6 et jeudi 7 septembre pour le 1er tour à la sous-préfécture d'Aubusson.

Pour le 2ème tour, elles seront à déposer les 25 et 26 septembre.

Il s'agit de postuler pour la fin de mandat qui s'achève en 2020. Trois ans, cela permet aux nouvelles et nouveaux venu-e-s de pouvoir mesurer l'investissement nécessaire et de se préparer éventuellement à assurer la continuité lors de la prochaine mandature de 2020.

Le scrutin est majoritaire, à deux tours. Les candidats se présentent indépendamment (même s'ils peuvent se regrouper sur un même bulletin).

Pour être élu, au premier tour, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgés des candidats est élu.

Le panachage est possible mais les suffrages exprimés en faveur des personnes qui ne sont pas candidates ne sont désormais plus comptés.

Vers la mise en place de commissions extra-municipales



Comme le prévoit la loi, à côté du conseil et pour préparer son travail, il est possible de créer des commissions extra-municipales. Cette solution est intéressante dans la mesure où elle permet à des citoyennes et des citoyens habitant(e)s de la commune de venir épauler le travail des élus. Elle permet ainsi d'associer différentes compétences et disponibilités et d'amplifier la capacité d'intervention de l'équipe municipale. Chaque commission, dont les membres sont nommés par le maire, est présidée par un élu. Pour autant, et pour que cela ne surcharge pas le travail de chaque élu(e), elles peuvent fonctionner de manière autonome et rendre compte de leurs propositions ou du résultat de leur travail à l'élu de référence, sans que celui-ci soit obligé de suivre l'intégralité des travaux.

S'investir dans une commission est une solution pour des personnes désireuses de donner un coup de main mais qui n'ont pas assez de disponibilités pour participer au travail de fond de l'équipe municipale. Il est possible de démarrer rapidement différentes commissions dont les thèmes pourraient être définis lors d'un prochain conseil de citoyenneté qui élaborerait les règles de bases de leur fonctionnement. Par ailleurs, on peut envisager un recensement des compétences disponibles, basé sur un volontariat déclaratif, permettant de faciliter tant le travail des commissions que celui du conseil.

Pour une commune participative

L'ensemble de ces dispositions, en répartissant de manière la plus large le travail à accomplir, permettra de travailler dans des conditions moins stressantes et donc plus efficaces et plus satisfaisantes. Ce sera aussi un moyen d'associer de manière plus

étroite celles et ceux qui le souhaitent à l'ensemble des défis auxquels sont confrontées nos petites communes actuellement. Cette démarche participative est une voie réaliste pour permettre à la démocratie locale de continuer à s'exprimer. L'alternative, dans le cas où les dispositions envisagées ne pourraient prendre effet, est de voir l'espace communal englobé dans des regroupement de communes imposé par l'État ; au risque d'une technocratisation de la gestion de notre quotidien et au détriment de la qualité démocratique de notre environnement local.

C'est donc à chacune et chacun de se déterminer et de se positionner face à ces propositions. Demandez vous, qu'est ce que j'ai envie de faire, qu'est-ce que je peux faire pour ma commune ? En rappelant qu'il n'est pas nécessaire d'être compétent pour intervenir dans un domaine. Les compétences s'acquièrent aussi sur le terrain, en faisant ensemble. La seule nécessité c'est l'envie de faire, la bonne volonté et un minimum de disponibilité.



Vous avez été nombreux à venir soutenir l'école par votre présence à la fête organisée par l'amicale laïque (150 repas) et nous vous en remercions! L'année se termine pour les 48 enfants et leurs professeurs. A la rentrée, l'école devrait accueillir 53 élèves... Le baromètre démographique de Faux est donc au beau fixe, mais les moyens mis à disposition par l'éducation nationale ne sont pour l'instant pas au rendez-vous (2 professeurs et une brigade de remplacement). De tels effectifs mériteraient la présence à temps plein d'un 3ème professeur. A suivre.

Côté travaux : une première phase de travaux de mise en conformité du bâtiment aura lieu pendant les vacances de la Toussaint. Les études pour la rénovation et l'agrandissement de l'école se poursuivent... pour un démarrage de chantier fin 2018.

¹L'ÉGLISE

L'Association de Sauvegarde de l'église St Etienne tiendra son assemblée générale le 5 août prochain. Rendez vous à 17H devant l'église pour une visite guidée sous la conduite de Catherine Moulin, maire. Cette visite sera suivie d'une réunion, salle du conseil à la mairie au cours de laquelle seront évoqués l'actualité, la situation financière, le devenir à court et moyen terme de l'association.

Une souscription à lots dont le tirage aura lieu **le lundi 7 août** est organisée par l'Association de sauvegarde de l'église au bénéfice de la restauration de la statuaire et des sièges. Des corbeilles gastronomiques seront offertes à 10 gagnants.

<u>Les dons peuvent être</u> <u>adressés à</u> Eliane Lissandre, Trésorière 48 avenue de la révolution 87000 Limoges Les correspondances au secrétaire, Jean François Faissat 23340 Faux la Montagne 05 55 67 92 02 asese@orange.fr

Mouliera



Face à la comcom Creuse Grand Sud... Qu'en pensent les habitants de Faux et La Villedieu ?

En décembre 2016, suite à l'annonce de la « faillite » de la ComCom, une première assemblée d'habitants avait eu lieu pour échanger sur l'épineuse question « Faut-il rester ou quitter la ComCom Creuse Grand Sud ? »

Cette réunion s'était conclue par la nécessité de prendre de la distance avec cette question, pour recentrer nos réflexions sur « qu'est-ce que nous voulons pour Faux et La Villedieu »

Avec cette question, le souhait était de construire une position commune, issue des habitants eux-mêmes, pour défendre nos intérêts et nos visions.

La 2ème assemblée d'habitants, dédiée à cette question, a eu lieu le 10 mars dernier. Une trentaine d'habitants de Faux-la-Montagne et de La Villedieu se sont retrouvés pour échanger sur leurs visions et l'avenir de ces deux communes.

Il est ressorti de cette rencontre un sentiment partagé et commun sur ce qui est important pour nous, habitants.

Une proposition de texte, élaborée à partir des résolutions de l'assemblée de mars, sera soumise à tous les habitants pour être amendée puis (éventuellement) validée au cours de la prochaine assemblée villageoise qui se tiendra le mardi 5 septembre 2017 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Faux-la-Montagne.

En attendant le texte et la réunion de septembre, voici quelques bribes de ce qui a été dit

Il est clairement ressorti le souhait de continuer à vivre dans un espace vivant, ouvert et dynamique, animé par ses propres activités. Pour cela, plusieurs services et activités ont été jugés essentiels comme les lieux et activités à destination des tout petits et des enfants (la crèche, l'école...), mais aussi l'offre de logement (les HLM, le logement passerelle), les services de santé (la Maison médicale, les sapeurs-pompiers, la pharmacie), les activités économiques, l'accès à la culture ou encore la gestion de la ressource en eau.

Aussi, plusieurs points sont ressortis quant à la manière de s'organiser :

- ... être les acteurs de la vie collective.
- ... que les décisions soient prises localement et en toute souveraineté,
- ... qu'une mutualisation des moyens soit mise en œuvre sur des territoires à géométrie variable,
- ... que la gestion directe soit privilégiée à la délégation de services publics
- ... qu'une mixité des modes d'organisation (publics, privés, publics-privés) soit favorisée.

A suivre...

et pour travailler la proposition de texte, l'amender, le valider (ou pas) et discuter de son usage...

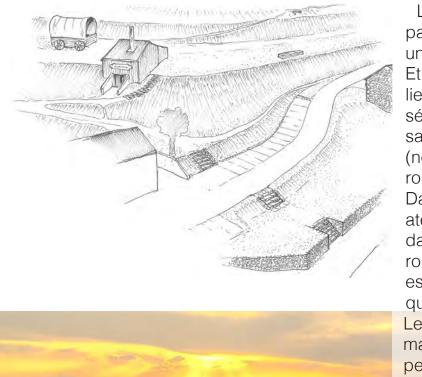
Rendez-vous pour une assemblée des habitants le mardi 5 septembre 2017 à 20h30 à la Salle des Fêtes



Le 10 juin dernier, nous nous sommes retrouvés autour d'Alain Freytet, paysagiste, pour poursuivre le travail amorcé il y deux ans avec l'ARBAN auour du paysage et de l'urbanisme dans notre village.

Nous avons imaginé ensemble des aménagements de l'espace au-dessus de la caserne des pompiers, qui dégage un magnifique point de vue sur le village.

Voici quelques dessins, fruits de l'atelier. L'ensemble est acroché et visible en salle du conseil à la mairie.



L'idée est de relier le belvedère à l'école, par une montée d'escaliers en pierre, puis un escalier de bois le long de la chaufferie. Et de s'amuser avec la «diligence». lieu de stockage de la sciure baptisée ainsi par ses usagers, en lui adossant des vieilles roues de charrettes (nous recherchons d'ailleurs ces deux roues, si quelqu'un a une piste...). Dans une deuxième phase, lorsque les ateliers municipaux auront déménagé dans leurs nouveaux locaux, nous pourrons détruire les anciens et créer des espaces de parking, pour libérer celui qui se trouve entre la mairie et l'école. Le chemin sera redessiné derrière la maison d'Aurélien Coignoux, pour lui permettre de retrouver l'usage de sa grange à laquelle il n'a plus accés avec le décaissement de la route.



Le belvedère pourrait devenir un espace où se retrouver en famille, entre amis, sur une grande terrasse au-dessus du paysage de Faux, pour l'apéro, ou simplement contempler le paysage. On peut aussi imaginer y organiser la brocante d'été. Il pourrait se déployer sur toute la largeur de la bande, dans la limite de la zone de stockage des ateliers municipaux au sud.

Le chemin sera conservé pour permettre l'accès à la chaufferie. De larges bancs-coffres pourraient rythmer la lisière du belve-dère et permettre de stocker des livres, des coussins, des couvertures, de la ficelle pour les cabanes, des boules de pétanque, (l'idée de faire un petit terrain là-haut a aussi été évoqué), des verres pour l'apéro, etc.

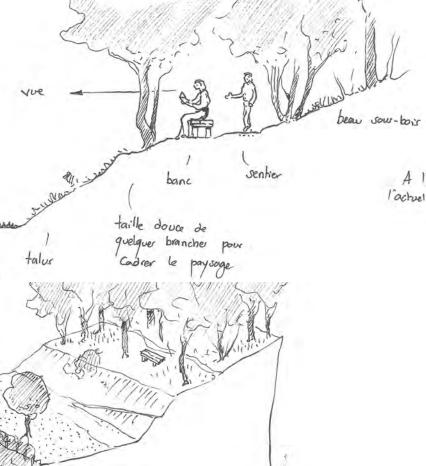
Un petit sentier, taillé en pente douce pourrait offrir une petite balade, dans le petit bois qui longe le belvedère et qui appartient à la commune. Les enfants pourront continuer à y construire des cabanes qui le peuplent déjà aujourd'hui. On y trouverait aussi quelques bancs pour se mettre à l'ombre l'été et admirer le paysage à travers le cadre des arbres au premier plan.

La lisière du talus serait «plessée», en tressant les arbustes déjà existants, formant une barrière naruelle. On pour ait y planter aussi des arbres et des petits fruits.

t les ants, naanter des

tapis vert

belbeidene





Vous avez sans doute vu apparaître des jardinières dans le village de Faux la Montagne! Elles sont le fruit d'une collaboration entre le Constance social club, la mairie avec Benoit qui est employé communal et le centre de loisirs de Gentioux avec Sam. L'idée de Sam était de faire atterrir les incroyables comestibles dans le bourg, dans des jardinières, là où le bitume est roi, mais également dans tous les interstices où des plantes peuvent venir se loger.

Les incroyables comestible qu'est ce que c'est ?

Originaire d'Angleterre, c'est un mouvement participatif citoyen, mondial, autonome, totalement apolitique (au sens partisan du terme) et non marchand... qui est animé par l'idéal de nourrir l'humanité de façon saine pour l'homme et pour la planète, localement, en suffisance, dans la joie! Concrètement, il invite les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage... Il privilégie ainsi l'usage des plantes comestibles plutôt que des plantes d'ornements dans les parterres des villes et des villages ce qui n'enlève rien au charme de nos bourgades bien au contraire!...en savoir plus sur: http://lesincroyablescomestibles.fr/

Depuis le mois de mai des ateliers de Jardinières ont ainsi vu le jour pour proposer aux commerçants d'en accueillir devant chez eux mais aussi pour inviter les particuliers à en fabriquer une pour eux, avec notre aide et avec le bois gracieusement offert par Ambiance bois!

Nous acceptons volontiers tout don de terreau, graines ou plants potagers (tomates cerises, aromatiques, cucurbitacées, petits fruits...) pour poursuivre la colonisation des espaces verts du village!



Constance social club 06 49 49 40 15 Le bourg - 23340 Faux la Montagne Bureau au dessus de l'école, dernier étage.



STATION SERVICE

Après la fermeture de la station essence de Monsieur Lescure pour cause de départ à la retraite, la communauté de communes du Plateau de Gentioux décidait de créer, une nouvelle station service dans le cadre de la compétence aménagement du territoire et économie.

Cet équipement structurant répondait à un besoin des habitants de notre secteur, il n'y avait pas pas de station service entre Felletin et Eymoutiers soit près de 50 kms sur l'axe départemental 992. Le temps de la mise en place de la station, nous avions pu réaliser le manque du à l'absence de station service, chacun qu'il soit particulier, entreprise, pompiers, collectivité devant anticiper le remplissage de leur véhicule en allant à Eymoutiers, Felletin ou Peyrelevade, car à l'époque la station de Royère de Vassivière n'existait pas.

Aujourd'hui la communauté de communes Creuse Grand Sud souhaite se désengager du fonctionnement de cette station service. Le discours de la communauté de communes est que la station génère un déficit d'environ 9 000 € (frais de maintenance) par an qui n'est plus supportable par la collectivité vu sa situation financière catastrophique.

On ne parle plus d'intérêt du territoire, ni de maillage de services.... Si Faux la Montagne souhaite garder cet équipement, la commune devra le reprendre, soit en régie, soit avec M. Salagnac. Tout reste à définir.

La communauté de communes à la recherche de tout ce qui pourra diminuer ses dépenses, a donc décidé d'arrêter le contrat de maintenance en septembre prochain.

Nous avons l'été pour régler ce problème, procéder à une nouvelle consultation concernant la maintenance, rejoindre un groupement de commande de carburant, et essayer de réduire au maximum les coûts de fonctionnement.

Tout cela devra bien sûr être bordé juridiquement et financièrement, et recevoir l'accord de la préfecture, car une commune ne peut pas gérer une compétence intercommunale!

Une réunion publique ouverte aux élus et habitants de Faux-la-Montagne mais aussi de La Villedieu, Gentioux et Tarnac sera organisée prochainement afin de mesurer l'engagement des habitants à utiliser la station locale et décider si le maintien de ce service a du sens.

Nous pourrions en 2018 dans le cadre du contrat de ruralité, proposer de nouveaux services « mobilité » en installant une borne de rechargement de véhicules électriques et la location de voiture, scooters et vélos électriques.

Nous avons tous ensemble, le pouvoir de garder ce service de proximité, si nous le souhaitons.

Assemblée des habitants le mardi 1er août 2017 à 19h00

Venez nombreux.



FEU D'ARTIFICE!

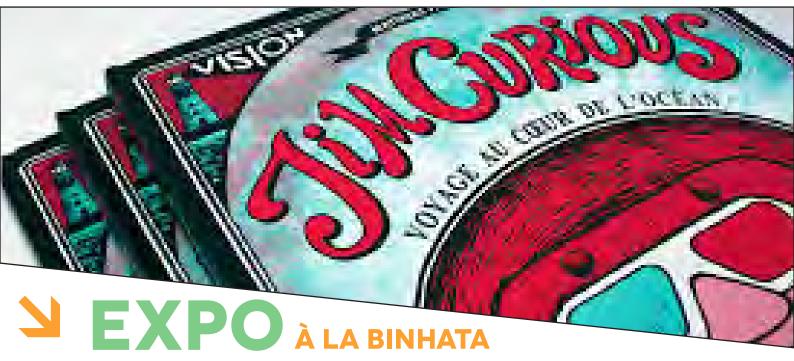
ET BAL DES POMPIERS

La fête de Faux aura lieu cette année le samedi 12 août, et sera suivi du traditionnel bal des pompiers, au bord du lac, comme l'année dernière.

Elle débutera par une retraite au flambeau, départ vers 21h30, à la tombée de la nuit, de la place de la fontaine, et le cortège se rendra sur le pont du lac pour y admirer le feu d'artifice.

Et dès 19h, l'Amicale des Pompiers vous propose de venir boire l'apéro et de manger des saucisses et des frites au bord du lac.

Venez nombreux!



Du 3 juillet au 30 août, venez découvrir une exposition autour de la bande dessinée Jim Curious de Matthias Picard. Ce livre dont la quasi totalité des images est en 3D, vous permettra d'accompagner le scaphandre Jim Curious dans les profondeurs de l'océan. Des lunettes 3D seront à disposition, ainsi que des planches révélant les coulisses de cette belle aventure éditoriale.

Une animation «Sac à histoires» (à partir de 4 ans) aura lieu à 16h, le 19 juillet.



Le festival Folie! Les mots se déroulera cette année les 23, 24 et 25 juillet dans les jardins du bourg. 14 habitants ouvrent ainsi leurs jardins pour que s'y déroulent un spectacle, une lecture, un concert... Et pour les repas tout se déroule dans la cour de l'école où l'équipe de cuistots bénévoles propose des repas pour 12,5 € par adulte (6,5€ pour les enfants de moins de douze ans). Comme les menus, le programme est alléchant et vous le trouverez auprès des commerçants du village dans le courant du mois de juillet. Mais d'ores et déjà, voici quelques exemples ce que vous pourrez découvrir au cours de ces 3 jours :

Une rencontre avec le plasticien Gérard Villain qui exposera au Constance Social Club des oeuvres réalisées à partir d'emballages... Vous serez emballés !

Une lecture spectacle de textes du poète portugais Fernando Pessoa où les textes seront «dessinés» au fur et à mesure qu'on les entendra. La parole et le geste!

Un étonnant quartet vocal d'hommes, 100% improvisé : La déclaration des voix de l'homme. Universel !

Un spectacle de danse sur échasses où se mêleront dans un inextricable double jeu féminité et masculinité. Bref un spectacle d'un drôle de genre.

Un hommage à Roland Topor avec une lecture spectacle, où l'on verra que 20 ans après sa mort le grand Topor rit encore! Décapant.

Une performance de danse Butô par une danseuse accompagnée de son musicien compositeur attitré. Entrez dans un autre univers...

Une rencontre avec l'écrivain Pierre Bergounioux où il sera question de questions sans réponses et d'énigmes résolues dans les livres.

Des conversations à propos de la terre proposées par un poète-paysan. De quoi se cultiver.

Un spectacle existentiel : Le moule de la poule c'est l'oeuf. De la philosophie de comptoir ? et d'autres encore....

Sans oublier les apéros lecture, les ateliers d'écriture (pour adultes et pour enfants), un atelier de reliure et une librairie sous le préau de l'école pendant les trois jours. Et 4 expositions dans le village.

Programme sur le site : http://folielesmots.free.fr/



UN SAUNA PUBLIC À FAUX LA MONTAGNE

Une nouvelle association se crée dans notre village, autour de la création d'un sauna public mobile.

Nous aimerions rendre accessible à tous le plaisir et les bien faits de la pratique du sauna, et partout. En effet le sauna sera sur 4 roues, il pourrait se déplacer selon nos besoins, prés du four à pain de l'éco-quartier lors de la fête qui accompagnera sa renaissance, près des lacs en hiver, près de chez quelqu'un qui n'est plus mobile dans un de nos village, etc.

La chaleur sèche augmente le débit cardiaque, la fréquence cardiaque et entraîne une vasodilatation périphérique avec une sudation. La pratique du sauna est corrélée avec une moindre survenue d'accidents cardiaques et une diminution de la mortalité cardio-vasculaire et semble améliorer certaines douleurs articulaires.

Voilà en substance ce qui nous pousse à réaliser une caravane sauna : faire découvrir ce qui pour nous est l'essence même du sauna : un moment de convivialité sans égal, dans la nature ou chez soi, en famille ou entre amis.

Tout est possible, tout reste à rêver. Nous vous donnons rendez vous en septembre pour une première rencontre pour réfléchir à l'association et son possible fonctionnement.

Si vous êtes intéressés, contactez Jeannot par mail jeannotsalvatori@gmail.com (ou au 06 37 49 99 13)

ou laetitia au 0688760519 (laetitiacarton@free.fr)





le 07 Juillet / Grande BOUM AFTER SCHOOL

DJ LULU aux platines/ Mini Bar à sirops à partir de 17h30 chez Cadet Roussel

Le 29/30 juillet / Fête de l'île aux culs noires de l'île de Vassivière!

Nous ressortirons pour l'occasion nos jeux traditionnels et nous en profiterons pour vous préparer une petite surprise ! Venez nombreux ! :)

9 Août / Saint Amour

Histoire de profiter un peu plus du soleil Cadet Roussel à décidé de rester sur l'île de Vassivière. Pour l'occasion nous présenterons nos plus beaux jeux.

Pour les vacances d'été Cadet Roussel et les CLSH de la creuse vous invite à la première **Rencontres de la jeunesse creusoise!** Au programme, initiation au cirque, atelier de magie, initiation au quidditch, un concert et une nuit à la belle étoile pour les plus téméraires!:) Cet événement est ouvert aux enfants à partir de 8 ans. Pour plus d'informations rendez-vous dans les locaux de Cadet Roussel à Faux la Montagne ou par mail à :

cadet.roussel23@gmail.com



MAIRIE DE FAUX LA MONTAGNE

05 55 67 92 15

lundi 8h30-12h / 13h30-19h. mardi fermé mercredi de 8h30 à 12h jeudi 8h30-12h / 13h30-17h30. Vendredi 8h30 à 12h.

LA BINHATA

agence postale — 05 55 64 47 35 et accueil touristique et médiathèque — 05 55 67 93 04 La Binhata est ouverte :

lundi 9h-12h / 14h-18h. mardi 9h-12h / 14h-17h. mercredi 9h-12h / 14h-17h. jeudi 9h-12h / 14h-17h. Vendredi 9h-12h Samedi 9h-12h

DECHETERIE DES ALLUCHATS

05 55 67 96 48

Mercredi, Vendredi, Samedi été: 9h-12h et 13h30-18h30 hiver: 9h-12h et 13h30-17h